



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FIRA NORD-EST : un nouveau fonds d'amorçage de 30,5 M€ dédié aux entreprises innovantes de Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord-Pas de Calais et Picardie



Le 15 octobre 2015 - Le Fonds national d'amorçage (FNA), géré par Bpifrance pour le compte de l'État dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), et les quatre régions Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord-Pas de Calais et Picardie s'associent pour lancer un nouveau fonds interrégional d'amorçage de 30,5 millions d'euros.

Un fonds d'amorçage généraliste

Le fonds interrégional d'amorçage Nord-Est, ou FIRA NORD-EST, géré par FINOVAM GESTION, est un fonds d'amorçage généraliste, actif sur les territoires des régions Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord-Pas de Calais et Picardie. Il investit en fonds propres ou quasi-fonds propres dans de jeunes entreprises innovantes de ces régions, prioritairement actives dans les secteurs **Technologies de l'Information et de la Communication, Santé et Biotechnologies, Agro-Ressources Alimentation et Chimie Verte, Matériaux et Processus Industriels, Ecomobilité et Transports, Énergie et Écotechnologies**. Le FIRA NORD-EST a pour objectif de permettre l'émergence et le développement d'entreprises à fort potentiel de croissance dans ces secteurs de pointe. Le FIRA NORD-EST investit des tickets de **300 000 à 700 000 euros**, avec un maximum par entreprise de 2,5 millions d'euros sur plusieurs tours de table. D'une durée de 12 ans dont 5 ans de période d'investissement, il cible un portefeuille d'une vingtaine de participations.

FINOVAM GESTION, société de gestion agréée AMF, est spécialisée en capital-risque technologique. Grâce à sa proximité avec les organismes de recherche ou d'enseignement supérieur, incubateurs, SATT, pôles de compétitivité et industriels des quatre régions, l'équipe identifie les projets innovants en amont, puis les accompagne dans leur développement **en termes de financement, de stratégie produit et marché, et de partenariats industriels et commerciaux**.

Un premier closing à 30,5 millions d'euros

FINOVAM GESTION réalise le premier closing du FPCI FIRA NORD-EST à 30,5 millions d'euros auquel ont participé le Fonds national d'amorçage (FNA), géré par Bpifrance pour le compte de l'Etat dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), les Conseils régionaux de Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord-Pas de Calais et Picardie au côté de BNP Paribas, Crédit Agricole Nord de France, Crédit Agricole Brie-Picardie, Crédit Agricole de Lorraine, Caisse d'Epargne Nord France Europe, Caisse d'Epargne Picardie, Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne, des Groupes Adeo, Lesaffre, Tereos et d'investisseurs privés.

« Nous nous réjouissons de la création du FIRA NORD-EST et du soutien de nos partenaires publics et privés. **Grâce aux moyens importants déployés par les Régions depuis plus de dix ans, nous disposons d'un écosystème d'innovation très dynamique** pour créer les métiers et les entreprises du futur dans des secteurs de pointe. Notre objectif est de leur donner les moyens de se développer localement, puis très rapidement en France et à l'international. Le FIRA NORD-EST accompagne ces entreprises **au stade de l'amorçage**. Les entreprises devront, au moment du premier investissement, être au stade pré-revenu ou en phase pilote de commercialisation, leur chiffre d'affaires ne pouvant excéder 250 k€ », précise François René LETOURNEUR, président du directoire de FINOVAM GESTION.

À propos de FINOVAM GESTION

Société de gestion agréée AMF, créée avec la participation du Groupe IRD, de Finorpa Financement et de Picardie Investissement, FINOVAM GESTION gère le FIRA NORD-EST ainsi que FINOVAM, Société de Capital-Risque au capital de 14 M€, avec un portefeuille de 20 entreprises, et spécialisée dans le financement et l'accompagnement en amorçage des startups technologiques en Région Nord-Pas de Calais. L'équipe de gestion, composée de 4 personnes expérimentées dans l'amorçage, est répartie entre Lille, Amiens et Metz.

À propos du Fonds national d'amorçage (FNA)

Le Fonds national d'amorçage (FNA), aujourd'hui doté de 600 millions d'euros dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir piloté par le Commissariat général à l'investissement, est géré par Bpifrance Investissement qui opère les investissements en fonds propres de Bpifrance, filiale du groupe Caisse des Dépôts ; Bpifrance Investissement intervient par délégation de la Caisse des Dépôts. Le FNA finance les fonds d'investissements qui réalisent eux-mêmes des investissements dans de jeunes entreprises innovantes en phases d'amorçage et de démarrage. 25 à 30 fonds d'amorçage seront à terme soutenus par une équipe hautement expérimentée au sein de Bpifrance Investissement. Les fonds, souscrits par le FNA, visent notamment les entreprises des secteurs technologiques définis par la stratégie nationale pour la recherche et l'innovation : la santé, l'alimentation et les biotechnologies, les technologies de l'information et de la communication, les nanotechnologies et les écotechnologies.

Ce régime d'intervention publique en capital investissement auprès des jeunes entreprises innovantes a été validé par la Commission européenne, le 20 avril 2011, tout comme l'augmentation de 200 millions d'euros de l'enveloppe du FNA établie initialement à 400 millions d'euros (avis favorable de la CE en date du 26 avril 2012).



Pour plus d'informations :

www.investissement-avenir.gouvernement.fr

www.caissedesdepots.fr/activites/investissements-davenir

<http://investissementsdavenir.bpifrance.fr> - Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

Contacts presse :

Bpifrance : nathalie.police@bpifrance.fr – 01 41 79 95 26

Finovam : frletourneur@finovam.fr – 03 59 30 20 49